

## District Charente-Maritime

### Siège social :

13, Cours Paul Doumer.  
17100 – SAINTES

### Accueil :

Agnès BROUSSE  
Tél : 05/46/91/70/88  
Fax : 05/46/91/79/21

### Site et E-mail :

Site : <http://foot17.fff.fr>  
E-mail : [district@foot17.fff.fr](mailto:district@foot17.fff.fr)

### Adresse postale :

BP 80172  
17116 SAINTES CEDEX

### Horaires d'ouverture Des Bureaux

Du Lundi au Vendredi : 9H00 à 17H30



## REMISE DES PRIX DU MOZAIC FOOT CHALLENGE

**Jeudi 30 novembre 2017**, les clubs lauréats de la 44ème édition du MOZAIC FOOT CHALLENGE étaient réunis à l'auditorium de Lagord.

C'est en présence de notre Présidente, **Pierrette BARROT**, accompagnée de MM. **PERRIN Gérard**, **Fabrice EREAU** et **Arnaud PROUST** que les clubs ont reçu leurs récompenses de notre partenaire le Crédit Agricole des mains des Directeurs Régionaux et par **M. Patrick MAIQUES**, responsable de la communication.

## CLASSEMENT

**Seniors** : 1ère place : AV de Matha : 2ème place : US Lidonnaise

**U19** : 1ère place : Cabariot : 2ème place : AL Fontcouverte

**U17** : 1ère place : GJ du Pays Marennais : 2ème place : FC Sévigné Jonzac St Germain

**U15** : 1ère place : Ent S Tonnacquois Lussantaise : 2ème place : Breuil Magne FC

**U13** : 1ère place : St Genis de Saintonge : 2ème place : US Saujon

**Féminines** : 1ère place : AV Sportif de la Baie : 2ème place : Bussac Forêt Cercoux

## FELICITATIONS A TOUS !!!!

[Toutes les photos.....](#)

## Agenda

### Form Promo Ligue - Arbitre

8 déc ..... 19h00

### Foot à l'Ecole

13 déc ..... 9h30

### Com Appels

13 déc ..... 19h00

### Com Discipline

14 déc ..... 18h00

### Com Terrains

14 déc ..... 18h30

## Sommaire

PV ..... p 02/07

Infos ..... p 08/16

Annonces ..... p17

Partenaires ..... p18/21



## CDA BUREAU (RESERVE TECHNIQUE) PV N° 9 RT DU 3 DECEMBRE 2017

**Membres :** MM. Jean-Christophe BRUNET, Eric CRÉMADES, Aurélien GRIZON, Claude SONALLY.

\*

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courriel.

Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de coupes et challenges (Art. 30, paragraphe 3 des règlements généraux de la ligue).

### ÉTUDE DE LA RÉSERVE N° RT 1911-17

**Match n° 19794883 – Championnat Seniors Départemental 3, poule E  
C.OS.M. du Lary 2/ F.C. Bedenac 1 du 19/11/2017**

Score final : 1-0

Arbitre de la rencontre : M. Régis MORIN.

Arbitres assistants : bénévoles

Réserve formulée à la 72<sup>ème</sup> minute par M. Christophe LEFEBVRE, capitaine visiteur au moment du dépôt, puis non confirmée.

Après lecture des pièces versées au dossier (réserve technique transcrite par le capitaine plaignant sur la feuille de match, rapport de l'arbitre), le bureau de la CDA juge la réserve non recevable sur la forme.

En effet selon l'article 146 paragraphe 2 des règlements généraux de la FFF, elle doit être inscrite par l'arbitre sur la feuille de match par l'arbitre et non pas par le capitaine plaignant. De plus, cette dernière n'a pas été confirmée selon l'article 186 paragraphe 1 des règlements généraux de la FFF.

→ **Transmission du dossier** à la commission départementale des championnats, coupes et challenges pour suite à donner.

*Le président,  
Aurélien GRIZON*

*Le secrétaire,  
Jean-Christophe BRUNET*



## COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE PV N°10 BUREAU ELARGI DU 3 DECEMBRE 2017.

Membres : MM. Aurélien GRIZON, Jean-Christophe BRUNET, Georges CASCARINO (représentant des arbitres au comité et membre de la CDA), Eric CRÉMADES, Johnny MENANTEAU, Claude SONALLY.

Excusés : MM. Patrick MOREAU, Jean-Michel PRECART, Séverin RAGER.

Début de réunion : 11 heures.

A l'ordre du jour.

### ① Approbation du procès-verbal n°6.

Jean-Christophe BRUNET précise qu'il a commis une erreur lors de sa rédaction sur la date du jour. Celle-ci est le 7 novembre et non pas le 6 comme indiquée. Le procès-verbal est adopté.

### ① Comportement signalé.

L'une des auditions n'ayant pas pu être faite lors de la réunion plénière du 14 novembre en raison de l'impossibilité matérielle de l'arbitre à se déplacer. Celui-ci est entendu par les membres du bureau. Après avoir écouté attentivement les dires de l'intéressé, les membres du bureau lui demandent à l'avenir de faire preuve de plus de modération et de justesse dans les propos tenus dans la rédaction de ses courriels.

### ② Questions diverses

Dossier match n°197974205 transmis par la commission de discipline.

La commission rappelle l'arbitre aux devoirs de sa charge et lui demande plus de rigueur lors de la vérification des sanctions administratives.

Ce dernier en sera avisé par courriel, avec copie à son club d'appartenance.

Dossier n°19794883 réserve technique.

Ce dossier fait l'objet d'un procès-verbal spécifique.

L'arbitre concerné sera débité de points de malus comme la stipule en pareil cas, la charte de déontologie.

Ce dernier en sera avisé par courriel, avec copie à son club d'appartenance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h05.

Aurélien GRIZON

Le président de la CDA

Jean Christophe BRUNET

Le secrétaire de la CDA



## COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE PV N°10 BUREAU ELARGI DU 3 DECEMBRE 2017.

Membres : MM. Aurélien GRIZON, Jean-Christophe BRUNET, Georges CASCARINO (représentant des arbitres au comité et membre de la CDA), Eric CRÉMADÈS, Johnny MENANTEAU, Claude SONALLY.

Excusés : MM. Patrick MOREAU, Jean-Michel PRECART, Séverin RAGER.

Début de réunion : 11 heures.

A l'ordre du jour.

### ① Approbation du procès-verbal n°6.

Jean-Christophe BRUNET précise qu'il a commis une erreur lors de sa rédaction sur la date du jour. Celle-ci est le 7 novembre et non pas le 6 comme indiquée. Le procès-verbal est adopté.

### ① Comportement signalé.

L'une des auditions n'ayant pas pu être faite lors de la réunion plénière du 14 novembre en raison de l'impossibilité matérielle de l'arbitre à se déplacer. Celui-ci est entendu par les membres du bureau. Après avoir écouté attentivement les dires de l'intéressé, les membres du bureau lui demandent à l'avenir de faire preuve de plus de modération et de justesse dans les propos tenus dans la rédaction de ses courriels.

### ② Questions diverses

Dossier match n°197974205 transmis par la commission de discipline.

La commission rappelle l'arbitre aux devoirs de sa charge et lui demande plus de rigueur lors de la vérification des sanctions administratives.

Ce dernier en sera avisé par courriel, avec copie à son club d'appartenance.

Dossier n°19794883 réserve technique.

Ce dossier fait l'objet d'un procès-verbal spécifique.

L'arbitre concerné sera débité de points de malus comme la stipule en pareil cas, la charte de déontologie.

Ce dernier en sera avisé par courriel, avec copie à son club d'appartenance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h05.

Aurélien GRIZON

Le président de la CDA

Jean Christophe BRUNET

Le secrétaire de la CDA



## COMMISSION DES JEUNES PV N° 3 DU 23 NOVEMBRE 2017

Présents : Mmes Florence JULIA, Christelle FERCHAUD-LAUDE, MM. Ludovic MARTIN, Fabrice EREAU, Philippe ROCHEL, Jean-Luc BOLLATI, Arnaud PROUST, Jean-Louis BARBESSOU, Jérôme BOUQUET, Jamel KOUROUGHLI, Jean-Albert GABORIT, Christophe RUPEYRON, Dylan DAUBRENET

Excusés : MM. David ECHAROUX, Johnny ARTIGUELONGUE

Absents : MM. Michel MIGNONNEAU, Bruno BOISMORAND, Cédric EON

Début de séance à 19h00

◇ Approbation du Procès-Verbal du 18 octobre 2017

◇ Match de Coupe :

- Point sur les classements et les journées de Coupe :  
U15 : la CDJ constate que les règlements régissant les matchs de Coupe ne sont que très peu lus par les éducateurs entraînant des ambiguïtés et un non-respect de ce règlement,
- U13 : des jongleries ont été effectués alors qu'il est indiqué des tirs au but pour les journées de Coupe, La 2<sup>ème</sup> journée a été réorganisée suite aux forfaits d'équipes pendant les vacances scolaires, Constat d'interversion des équipes lors des matchs, l'équipe 1 d'un club allant jouer à la place de leur équipe 3
- Rappel de l'art 22 et l'art 28 du règlement des coupes et challenges à tous :  
  
« Art 22 : Aucune tête de série (équipe de ligues et de la poule élite) ne sera reversée en Challenge départemental de sa catégorie et sera considérée comme éliminée de la compétition. »  
  
« Art 28 : les cas non prévus par le présent règlement seront réglés par la commission compétente qui peut seul y apporter des modifications et juger, si nécessaire, en appel et en dernier ressort suivant les dispositions indiquées dans les règlements généraux du District.

◇ Championnat : point sur les journées jouées,

- U10/11 les matches de deuxième phase se déroulent normalement sans retard ou report,
- U12/13 toutes les journées sont jouées, championnat à jour...
- U14/15 tous les matches sont joués ou reprogrammés pour cette première phase,
- U16/17 cette première phase est dans les temps malgré encore 3 matchs montrant des problèmes de discipline, de comportement et d'incivilité.....

**!** Les matches reportés et non joués seront déclarés « forfait »....

- Date de fin 1<sup>ère</sup> phase de championnat U17 le 16 décembre 2017.  
Seuls 2 matches auront des dates décalées, les clubs concernés en seront informés personnellement, les matches seront remis par la commission des championnats.
- U11 et U13 finissent leur phase sans changement de calendrier.

◇ Accession / rétrogradation :

Confirmation en U13 : 3 montées en Ligue – 3 montées en Elite comme initialement annoncé,  
Confirmation en U15 et U17 de 3 montées en Ligue pour chaque catégorie,



## COMMISSION DES JEUNES PV N° 3 DU 23 NOVEMBRE 2017 (SUITE)

- U13 : les accessions/rétrogradations entre le niveau 2 et le niveau 3 n'avaient pas été précisément définies, donc :

Les 3 derniers de chaque poule de niveau 2 seront rétrogradés en niveau 3.

Les 2 premiers de chaque poule de niveau 3 accéderont au niveau 2.

- U15 : pas de changement pour le niveau Elite et niveau 1. Le niveau 2 sera élaboré avec 3 poules de 5 équipes. Les matches seront selon la formule « aller/retour ».

- U17 : pour cause de forfaits généraux, il y aura 5 montées du niveau 1 au niveau Elite, et 1 seule descente du niveau Elite vers le niveau 1.

### ◇ Mise en forme des championnats :

Inscription des équipes supplémentaires jusqu'au 15 décembre 2017 dernier délai.

### ◇ Journée Nationale des Débutants :

Comme convenu avec le Comité Directeur, cette journée du 26 mai 2018 sera organisée avec la participation de tous les membres du District,

Le Président de la Commission Des Jeunes demande à ce jour un positionnement de tous les membres de la CDJ sur les divers ateliers organisationnels de la JND.

### ◇ FUN Foot :

Compétition ouverte aux U15 et U17,

- Pour permettre à tous les joueurs de jouer suffisamment,
- Donner aux jeunes joueurs l'opportunité de jouer sans pression excessive,
- Découverte de différentes formules de Foot Diversifiées
- Permettre aux jeunes de pratiquer selon leurs envies.

La compétition est orientée vers le Fair-play et en sera récompensé. Elle impliquera de l'auto-arbitrage dans le respect mutuel. Seul les coachs ou les dirigeants responsables d'équipe, assureront les tâches administratives et apporteront une présence responsable.

Plusieurs activités sont proposées telles que : beach soccer, futsal, futnet, foot à 8, foot à 11, foot effectif réduit (3 ou 5 joueurs).

Il est proposé 2 après-midi par mois prévoyant 2 activités par après-midi.

Les modalités d'inscription, le règlement sont déjà à la disposition des clubs sur le site du District.

### ◇ Futsal :

La CDJ réitère l'organisation de journée Futsal pendant la trêve hivernale, et est en recherche de salles pour pouvoir organiser des rencontres en différents lieux du département.

A ce jour, seules 6 communes ont répondu positivement à la demande.

### ◇ Réflexion sur les ententes :

La CDJ rappelle à tous les clubs les conditions de demande d'entente visées à l'article 39 bis des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Que toutes les demandes d'ententes seront formulées devant le Comité Directeur du District pour son approbation ou non avant chaque saison.

### ◇ Calendrier :

Le calendrier général a été modifié et est consultable sur le site du District

**!** Modifications de certaines dates de championnat à partir de janvier 2018, ainsi que des dates de rencontres de Coupe et Challenge toutes catégories.



## COMMISSION DES JEUNES PV N° 3 DU 23 NOVEMBRE 2017 (suite et fin)

### ◇ Questions diverses :

Discussion « s'ouvrir à la Gironde » pour les catégories « débutants »

secteur Montguyon, sud de la Charente Maritime, mettre en commun des rencontres Sud Charente Maritime et Nord Gironde pour la saison à venir.

Les deux Districts se sont déjà contactés et vont se rencontrer très prochainement pour collaborer à l'élaboration de ce projet . A suivre....

Fin de séance à 21h40

**Fabrice EREAU**  
Président de la Commission des Jeunes

**Florence JULIA**  
Secrétaire de séance





## CANDIDATS ARBITRES

Ce dimanche **3 décembre 2017** avait lieu au district, la troisième session de candidats arbitres depuis le début de saison.

Félicitations aux quatre nouveaux candidats qui vont œuvrer sur les terrains de notre département.

Photo : Les heureux élus entourés des membres du bureau de la Commission départementale d'arbitrage.







## LA SECTION SPORTIVE DEPARTEMENTALE DU COLLEGE RENE CAILLIE A L'HONNEUR

Ce mardi **5 décembre 2017** à 12h00 se signait dans les locaux du District, la convention de partenariat de la Section Sportive départementale du **collège René CAILLIE** à Saintes en présence de Mme **BARROT** Présidente du District de Football de la Charente-Maritime, Mr **PLUYAUT** Principal du collège, Mr **CAILLAUD** Maire de St Georges des Coteaux assisté de son conseiller municipal chargé des sports, **Mr PERRIN** représentant du club de l'ES Saintes Football, **Mr CORNIER** président de la Commission féminine départementale de Football et **Mr PROUST** Conseiller Technique départemental.

Cette convention reconduit pour deux ans les accords qui lient toutes les parties à ce projet novateur de développement et de formation des jeunes garçons et filles licenciées FFF et scolarisées de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

Pour rappel, la Section Sportive départementale Garçon, créée par Mr COHADE en 1977 vient d'être enrichie depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 2017 par l'ouverture d'une section Féminine 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>, soit 40 ans plus tard. Ces dernières s'entraînent sur les magnifiques installations de la commune de St Georges des Coteaux et, notre présidente remercie chaleureusement le Maire de cette commune du prêt de ses installations.

Nous invitons d'ailleurs tous les jeunes Footballeurs ou footballeuses à se préparer pour le prochain examen d'entrée qui aura lieu le Mercredi 16 Mai 2018 (document d'inscription à récupérer auprès du secrétariat du collège au 05.46.93.80.80).

Dans la continuité du développement du Football Féminin sur notre département, le District engage une réflexion pour la poursuite des études et de la formation sportive de ses jeunes féminines vers le lycée Bernard PALISSY à Saintes pour une ouverture d'une classe de 2<sup>nd</sup>e pour la rentrée 2018-2019.

Depuis quelques années, la réussite de ce projet, liée au football en milieu scolaire tient aux relations étroites et cordiales que le District entretient avec tous ces partenaires directs et notre présidente tient à les remercier et espère que ce partenariat perdure encore longtemps.

**Arnaud PROUST**  
Conseiller Technique de Football





## ACTIVATION DE LA FMI POUR LES COUPES DEPARTEMENTALES

Le District a activé la fonction FMI pour

- La Coupe A Métayer
- Le Challenge Charente Maritime
- La Challenge des Réserves

**Les arbitres doivent continuer à être réglés sur place par les clubs en présence.**





## TABLEAU DES ACCESSIONS / RETROGRADATIONS DES EQUIPES DE JEUNES SAISON 2017-2018



LIGUE DE FOOTBALL  
**NOUVELLE-AQUITAINE**  
AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

### DISTRICT DE CHARENTE-MARITIME DE FOOTBALL



### TABLEAU DES ACCESSIONS / RETROGRADATIONS DES EQUIPES DE JEUNES SAISON 2017-2018

« POUR CE QUI EST DE L'AVENIR, IL NE S'AGIT PAS DE LE PREVOIR, MAIS DE LE PREPARER »  
ANTOINE DE SAINT EXUPERY

## CHAMPIONNAT U13

INTERSAISON

COMMISSION DES JEUNES

POULE ELITE	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

↑ 3 montées en Ligue

↓ 3 descentes

NIVEAU 1	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

NIVEAU 1	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

↑ 6 montées =  
3 Premiers de  
chaque poule

↓ 3 descentes =  
dernier de chaque  
poule ET moins bon  
9ème

NIVEAU 2	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

NIVEAU 2	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

NIVEAU 2	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

↑ 6 montées =  
2 premiers de chaque  
poule



## TABLEAU DES ACCESSIONS / RETROGRADATIONS DES EQUIPES DE JEUNES SAISON 2017-2018 (suite)

### CHAMPIONNAT U13

COMMISSION DES JEUNES

COMMISSION DES JEUNES

NIVEAU 2	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

NIVEAU 2	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

NIVEAU 2	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

X Poules de niveau 3

NIVEAU 3	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

NIVEAU 3	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

NIVEAU 3	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

NIVEAU 3	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

NIVEAU 3	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

NIVEAU 3	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

INTERSAISON

Les trois derniers de chaque poule descendent

Les deux premiers de chaque poule montent / 9 équipes

### CHAMPIONNAT U15

INTERSAISON

POULE ELITE	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

3 montées en Ligue

3 descentes

NIVEAU 1	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

NIVEAU 1	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

6 montées = 3 premiers de chaque poule

3 descentes = dernier de chaque poule ET moins bon 9ème

NIVEAU 2	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

NIVEAU 2	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

NIVEAU 2	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

6 montées = 2 premiers de chaque poule



## TABLEAU DES ACCESSIONS / RETROGRADATIONS DES EQUIPES DE JEUNES SAISON 2017-2018 (suite et fin)

# CHAMPIONNAT U17

INTERSAISON

Si 5 POULES

POULE ELITE	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

NIVEAU 1	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

NIVEAU 2	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

NIVEAU 2	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

NIVEAU 2	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

3 montées en Ligue

2 descentes (2 forfaits généraux)

5 montées en « Elite »

1 descente

6 montées =  
Les 2 premiers de chaque poule





## FUTSAL JEUNES

### JEUNES

Le district vous propose la **COUPE FUTSAL JEUNES** pour les catégories **U13 / U15 et U17**

(2 équipes par club maximum)

**1er tour** : les dimanches 07 et/ou 14 janvier 2018

**½ finales** : le week-end du 20 et 21 janvier 2018 et/ou week-end du 27 e 28 janvier 2018

**Finales** : Le 11 février 2018

### **FESTI Futsal U11 :**

**U11** : journée Futsal en fête le samedi 30 décembre 2017 A SAINTES – 16 premières équipes inscrites (1équipe par club maximum)

Les inscriptions doivent parvenir au district via Zimbra **avant le 15 décembre 2017**. Les modalités de pratique seront proposées en fonction du nombre d'équipes inscrites et des salles disponibles.

Pour plus d'informations contacter le responsable de la Commission Football Diversifié

Jean-DAUBA au 06 70 02 33 11

Ludovic MARTIN  
CTA Charente-Maritime  
Tel : 06 34 53 48 64  
[lumartin@foot17.fff.fr](mailto:lumartin@foot17.fff.fr)



COMMISSION

Foot Diversifié



## APPEL D'OFFRES

Le District invite les clubs intéressés pour l'organisation des 4 événements ci-après à se faire connaître auprès de nos services **avant le 30 janvier 2018** :

**Samedi 7 avril 2018** : Finale Départementale de la Coupe Nationale PITCH U13

**Samedi 28 avril 2018** : Finale Challenge Georges Boulogne

**Vendredi 18 mai 2018** : Finale des Coupes Vétérans

**Dimanche 20 mai 2018** : Finale des Coupes A. Métayer, Challenge Charente Maritime et Challenge des Réserves et Coupe Féminine Seniors 17

**Dimanche 3 juin 2018** : Finale Départementale Féminine Coupe des 2 Charentes + Finales Coupes et Challenges des U13 et U17 Filles

**Samedi 9 juin 2018** : Finale des Coupes Jeunes

**Samedi 22 juin 2018** : Réunion des clubs de Jeunes



## LABELLISATION DU BANC DE TOUCHE

### Dispositions pratiques

Dans le championnat Senior Départemental 1, l'entraîneur doit être titulaire, au minimum, du diplôme "Animateur Senior ou CFF3 et à jour de sa licence "éducateur" correspondant à son diplôme.

Dans le championnat Senior Départemental 2, l'entraîneur doit être titulaire, au minimum, du diplôme "Initiateur 1er Niveau ou CFF1" et à jour de sa licence "éducateur" correspondant à son diplôme.

Dans le championnat Senior Départemental 3, l'entraîneur n'a pas d'obligation envers ce statut



## JONGLERIE U11- U13 - DEFI D'AVANT RENCONTRE

Suite aux observations des rencontres U11 et U13 sur le département, nous avons constaté que le fonctionnement concernant le défi jonglerie d'avant match n'était pas le même sur l'ensemble des secteurs.

Afin d'uniformiser la pratique de la jonglerie lors des rencontres U11 et U13, Nous demandons aux éducateurs de respecter le protocole ci-après Nous vous remercions de la prise en compte immédiate de ce protocole afin de le voir appliquer **dès ce samedi sur les rencontres U11 et U13.**

[Protocole jonglerie U13](#)

[FEUILLE DEFI JONGLERIE U13 2017-2018](#)

[Protocole jonglerie U11 2ème phase 2017/18](#)

[Feuille de DEFI JONGLERIE U11 2ème phase](#)

Ludovic MARTIN  
CTA 17







**LE Club de Jeunes Footballleurs**  
**en Cœur de Saintonge**



**SE MOBILISE !**

# Téléthon

**LE 09 DÉCEMBRE 2017 AU STADE**

**DE 10H00 à 17H00**

**DE TRIZAY**

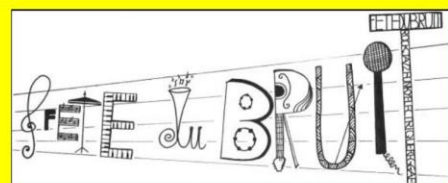
Au programme divers activités footballistiques :  
 Tir vitesse de frappe ; Tir dans une bâche à trou ;  
 Bowling foot ; Tir dans des cibles. (1€/Défi)

Parcours marche de 5km (1€/Pers)

## FOOT TÉLÉTHON

*Avec l'association Fête du Bruit*

Buvette/crêpes/vente de gâteaux/vente de tee-shirt



Renseignements : 06.22.15.07.92

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



## PARTENAIRE

**La Cafétéria**

**Toquenelle**  
LA CAFÉTÉRIA

**Saintes**



## PARTENAIRE



**SPORTCO**  
LUDOVIC NANGLARD  
07 60 31 16 16  
*61Bd Besson Bey*  
*ANGOULEME*



## PARTENAIRE

# Carvad

Affilié

## Promocash



**BEST OIL**  
*Le Garage Mobile*  
*Réseau National de Mécanique à Domicile*

**06 33 44 89 14**  
*Nettoyage, Entretien et Réparation  
Automobile à Domicile*



## PARTENAIRE



CHARENTE-MARITIME  
DEUX-SÈVRES

Le bon sens  
a de l'avenir